



Congé payes en retraite progressive

Par fredomeran

Bonjour,

À partir de juin 2026, je serai en retraite progressive. J'ai interrogé le service RH sur les modalités de prise de mes congés payés dans ce nouveau cadre.

La réponse qui m'a été donnée est que je devrai poser 5 jours de congé pour chaque semaine d'absence, alors même que je serai en retraite progressive les jeudi et vendredi.

Actuellement, j'ai droit à 27 jours ouvrés de congés payés. Avec cette règle, je perdrais donc 2 jours de congé par semaine posée, ce qui ne me semble pas équitable.

Je relève de la convention collective de la chimie.

Pouvez-vous m'indiquer ce que prévoit la loi (et éventuellement la convention collective) dans une telle situation ?

Merci par avance pour votre aide.

Cordialement,

Par janus2

Bonjour,

La règle est que vous puissiez bénéficier de 5 semaines de congés payés par période. Que vous soyez à temps partiel ne change rien à cela.

Avec 27 jours de CP et 5 jours posés par semaine, vous avez même plus que 5 semaines...

Par fredomeran

merci pour votre réponse rapide ,si je comprend bien les 2 jours de retraite progressive ne compte pas dans la prise de congé par exemple sur 3 semaines ,je me pose la question alors le jeudi et vendredi ,je suis en congé vacances ou en retraite progressive et comment se passe le paiement des jours de congé est ce que mon salaire sera augmenté par ces 2 jours de congé vacances superposé au jours de retraite .encore merci c est un peu compliqué .cordialement

Par kang74

Bonjour

Qu'on soit à temps partiel (ce que vous êtes pour l'employeur) ou temps plein , le décompte est toujours du premier jour travaillé chomé jusqu'au jour de la reprise .

En jours ouvrables, une semaine = 6 jours de CP, qu'on travaille 2 ou 6 jours dans la semaine .

Tout simplement parce que $6 \times 5 = 30$.

En jours ouvrés, cela fait 5 jours par semaines et $5 \times 5 = 25$ jours .

Vous avez le droit à 5 semaines de CP : pas plus .

A cela peut s'ajouter des RTT ou des congés conventionnels (ancienneté par exemple)

Par fredomeran

merci de votre réponse